



**HAL**  
open science

## Un enclos de forme elliptique de La Tène ancienne: le site d'Évrecy “ La Croix Boucher ” (Calvados)

Emmanuel Ghesquière, David Giazzon, Cyril Marcigny

### ► To cite this version:

Emmanuel Ghesquière, David Giazzon, Cyril Marcigny. Un enclos de forme elliptique de La Tène ancienne: le site d'Évrecy “ La Croix Boucher ” (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2022, *Varia*, 38, 10.4000/rao.8148 . hal-04110206

**HAL Id: hal-04110206**

**<https://inrap.hal.science/hal-04110206>**

Submitted on 11 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Un enclos de forme elliptique de La Tène ancienne : le site d'Évrecy « La Croix Boucher » (Calvados)

*An elliptical enclosure from the early La Tène: the site of Évrecy "La Croix Boucher" (Calvados)*

Emmanuel Ghesquière, David Giazzon et Cyril Marcigny

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rao/8148>

DOI : [10.4000/rao.8148](https://doi.org/10.4000/rao.8148)

ISSN : 1775-3732

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

ISBN : 978-2-7535-9336-7

ISSN : 0767-709X

### Référence électronique

Emmanuel Ghesquière, David Giazzon et Cyril Marcigny, « Un enclos de forme elliptique de La Tène ancienne : le site d'Évrecy « La Croix Boucher » (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 38 | 2022, mis en ligne le 11 janvier 2023, consulté le 11 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rao/8148> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.8148>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Un enclos de forme elliptique de La Tène ancienne : le site d'Évrecy « La Croix Boucher » (Calvados)

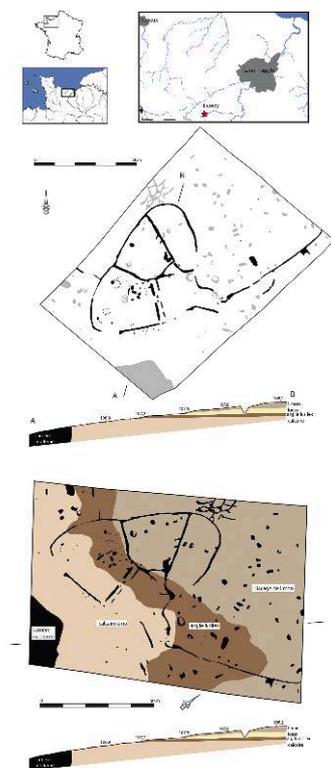
*An elliptical enclosure from the early La Tène: the site of Évrecy "La Croix Boucher" (Calvados)*

Emmanuel Ghesquière, David Giazzon et Cyril Marcigny

---

- 1 Évrecy se situe à la jonction de trois domaines géographiques, la plaine de Caen à l'est (nord-est, est, sud-est), le Bessin au nord et au nord-ouest qui, bien qu'en exhaussement, prolonge aujourd'hui sur un plan agronomique le grand openfield de la plaine de Caen et la zone des Collines normandes au sud et au sud-ouest.
- 2 Sur un plan géologique, ce secteur appartient encore au plateau de la plaine de Caen et correspond au rebord de la dernière auréole jurassique du Bassin parisien vers l'ouest. Cette dernière est constituée à cet endroit par les calcaires altérés du Bathonien qui à La Croix Boucher se présentent, comme sur le reste de la zone à ce jour explorée, sous la forme d'un conglomérat de cailloutis calcaires roulés, liés par un sédiment interstitiel argileux clair, alternant avec des poches de dissolution argilo-marneuses à silex.
- 3 Le haut versant de la vallée de la Guigne présente un faciès d'érosion marqué (fig. 1). Toute la moitié sud de l'emprise vers le creux de la vallée, depuis l'angle ouest/sud-ouest du projet à son angle est/nord-est, se voit rabotée par la migration des sédiments dans la vallée. La couverture sédimentaire correspond sur cette étendue à une rendzine argilo-caillouteuse sombre sur la roche en place, labourée sur 0,25 à 0,30 m seulement.

Figure 1 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 1: Évrecy "La Croix Boucher".



Plan masse et coupe stratigraphique du profil d'érosion.  
Ground plan and stratigraphic section of the erosion profile.

DAO : E. Ghesquière.

- 4 Dans l'état actuel d'acquisition des données, la zone nord est celle où la succession des couches sédimentaires est la meilleure. Au-dessus du substrat calcaire formé de cailloutis, se développe un niveau d'une quinzaine de centimètres d'argiles de dissolution rouge-orangé contenant de très nombreux fragments de rognons de silex gélifractés, mais aucun galet de type alluvial. Ces faciès d'altération sont surmontés par une couche de lœss décarbonaté de 0,5 m d'épaisseur, elle-même recouverte par des limons ocre-gris de 0,3 à 0,7 m d'épaisseur, directement présents sous la terre végétale. Dans l'emprise de la fouille, cette troncature des couches sédimentaires est tout à fait nette et concerne toute la partie sud de l'enclos ; la partie nord, avec la séquence argile/lœss/limon, est bien préservée (fig. 1).

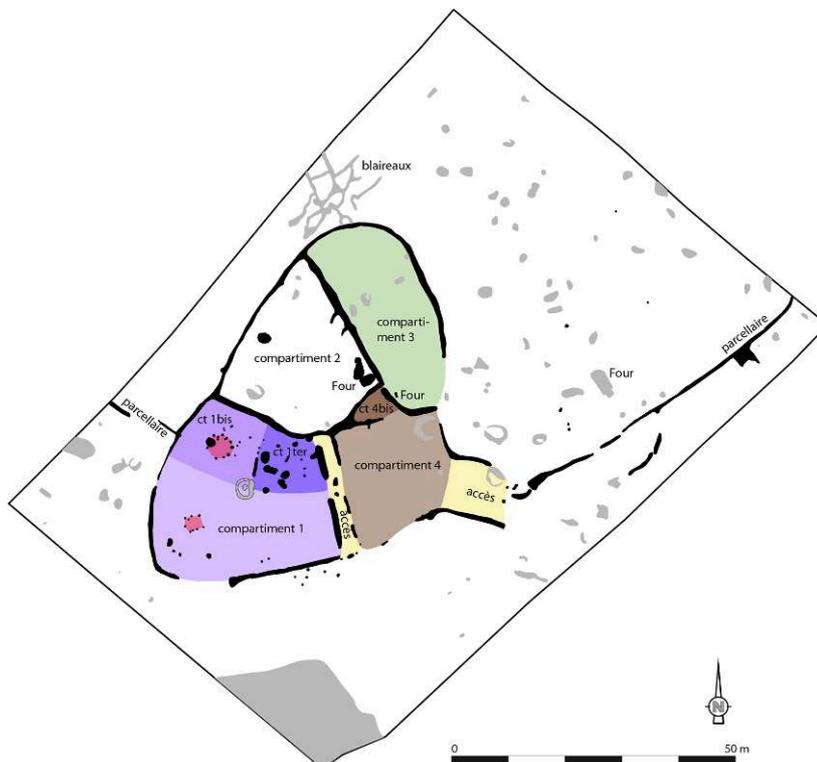
## 1. L'occupation domestique : l'enclos

- 5 La fenêtre de fouille, d'une surface de 9 416 m<sup>2</sup>, a permis de mettre en évidence une occupation structurée entièrement comprise dans l'emprise avec un enclos cordiforme et quelques structures fossoyées complémentaires (fig. 1). Aucune contrainte n'a gêné le décapage et la lecture de cet enclos, mais l'érosion de la moitié basse du site (due en partie à une carrière moderne ?) a fortement réduit les niveaux supérieurs des fossés sud, sans interrompre cependant la continuité de leur lecture au niveau du décapage.
- 6 Au total près de 100 structures ont pu être rattachées au système d'enclos ceinturé par des fossés curvilignes. Il présente des divisions internes délimitées par les fossés

rectilignes et livre trois types de structures sur l'aire enclose : deux ensembles de trous de poteau interprétés comme des bâtiments, quatre structures de combustion et un ensemble de fosses difficilement interprétables. À l'extérieur de l'enclos, deux fossés (interprétés comme du parcellaire), un four et des trous de poteau isolés ou regroupés par trois témoignent d'une extension modeste de l'occupation domestique. Un réseau de terriers de blaireaux qui s'appuie sur le fossé de clôture nord est vraisemblablement contemporain de l'occupation de l'enclos.

- 7 Ce dernier présente une physionomie assez particulière puisque tous les fossés qui le délimitent sont courbes avec finalement une forme générale en cœur ou ellipsoïdale, d'une surface approximative de 2 600 m<sup>2</sup>. Une extension à l'est peut être interprétée comme une possible large entrée, mais un autre accès peut également être interprété en relation avec l'allée rectiligne étroite nord-sud. Dans un premier temps, l'hypothèse d'une contrainte naturelle ayant imposé cette forme peu commune (clairière ?) a été avancée, mais la datation de deux chablis au Néolithique fait revenir sur cette proposition, car il s'avère peu probable que la présence d'arbres ait pu imposer cette forme.
- 8 Les divisions fossoyées de l'enclos partagent l'espace interne en quatre compartiments de différentes surfaces (fig. 2). La variété des structures présentes dans ces compartiments renforce l'hypothèse d'une fonctionnalité différenciée pour chacun d'entre eux. Les descriptions structurelles se feront donc en fonction de ces divisions.

Figure 2 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 2: Évrecy "La Croix Boucher".



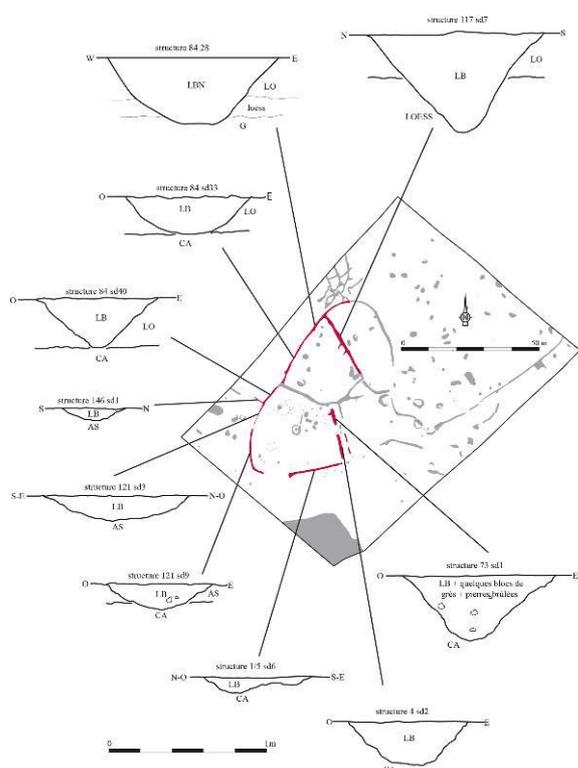
Division de l'enclos en compartiments distincts.  
Division of the enclosure into separate compartments.

DAO : E. Ghesquière.

## 2. Le compartiment 1

- 9 Il se développe à l'extrémité sud de l'enclos sur une surface de l'ordre de 800 m<sup>2</sup> (fig. 2). Les tronçons du fossé sud peuvent être considérés comme résultant d'un seul creusement subcontinu, mal conservé du fait d'une érosion importante et/ou d'une irrégularité de profondeur dans les niveaux calcaires. La largeur à l'ouverture est de l'ordre de 0,4 à 0,6 m et la profondeur de 0,05 à 0,2 m sous le niveau de décapage, soit 0,4 à 0,55 m sous la surface actuelle du sol. Le remplissage est constitué de limon brun homogène et le mobilier se limite à un ossement de faune. Les fossés internes limitant le compartiment sont mieux conservés car installés sur une partie plus haute du site qui a conservé une partie de ses limons de recouvrement (fig. 1). Le tracé du fossé ouest, rectiligne sur une quinzaine de mètres, s'infléchit vers le nord-est ; il mesure de 1 à 1,6 m à l'ouverture, pour une profondeur de 0,4 à 0,5 m sous le niveau de décapage (fig. 3). Son remplissage est constitué de limon brun mêlé d'une quantité assez importante de blocs de pierre surtout calcaires, mais avec aussi quelques grès. Le mobilier y est relativement abondant, en raison de rejets assez intenses au cœur de la zone domestique. Les fossés subrectilignes en limite orientale du compartiment mesurent respectivement 6 et 10 m de longueur et une interruption bien marquée de 4 m entre les deux est interprétée à l'issue du diagnostic comme une entrée aménagée entre les compartiments 4 et 1. Cette interprétation n'a pas été démentie par la fouille (voir synthèse de l'occupation). Le fossé 4 mesure entre 0,6 et 0,8 m d'ouverture pour une profondeur de 0,25 m sous le niveau de décapage ; il est encore inclus dans la zone la plus érodée (absence de recouvrement des calcaires). En dehors de ces fossés majeurs, le compartiment 1 présente une partition interne, incomplète, composée d'un petit tronçon de fossé, de 0,5 m d'ouverture à section lenticulaire et de trois trous de poteau, eux aussi de petite taille (0,3 m de diamètre) et faiblement creusés. Ce cloisonnement semble séparer le bâtiment « domestique » du secteur des fosses ovales, dont l'interprétation reste sujette à discussion (petits silos ? Fosses d'extraction ?).

Figure 3 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
 Figure 3: Évrecy "La Croix Boucher".



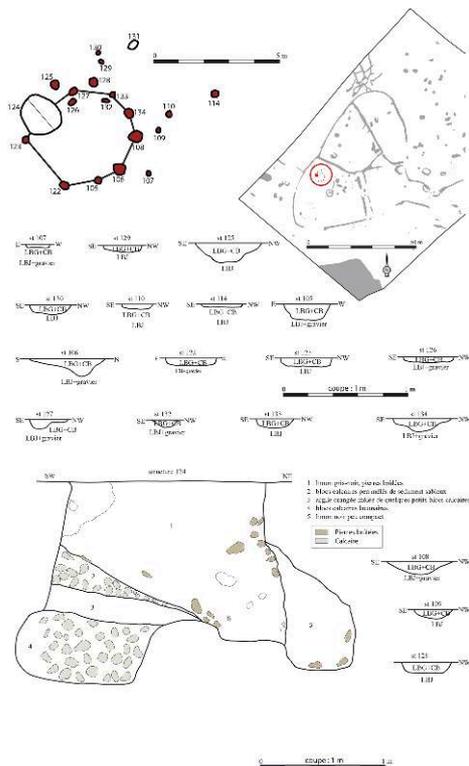
Coupe des principaux fossés occidentaux.  
 Cross-section of the main western ditches.

DAO : D. Giazzon.

## Le bâtiment 1

- 10 Il est composé d'une couronne subcirculaire de 4 m de diamètre composée de huit poteaux espacés de 1,3 m les uns des autres avec une interruption au niveau de la grande fosse/cave 124 ; deux paires de poteaux sont présentes sur l'aire interne ainsi déterminée (fig. 4). À l'extérieur de cette couronne, plusieurs poteaux pourraient appartenir à une couronne extérieure et un autre à un éventuel porche d'entrée ; d'autres enfin ne trouvent pas de justification immédiate dans l'architecture du bâtiment. Les creusements sont tous à peu près semblables avec des diamètres de 0,4 à 0,6 m et des profondeurs de 0,05 à 0,10 m sous le niveau de décapage. L'ensemble correspond à un bâtiment dont l'armature interne de 4,5 m de diamètre est subcirculaire, vraisemblablement élargie par une couronne composant la paroi externe du bâtiment.

Figure 4 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 4: Évrecy "La Croix Boucher".



Plan et coupe du bâtiment 1 et de sa « cave » associée.  
Plan and section of building 1 and its "cellar".

DAO : D. Giazzon.

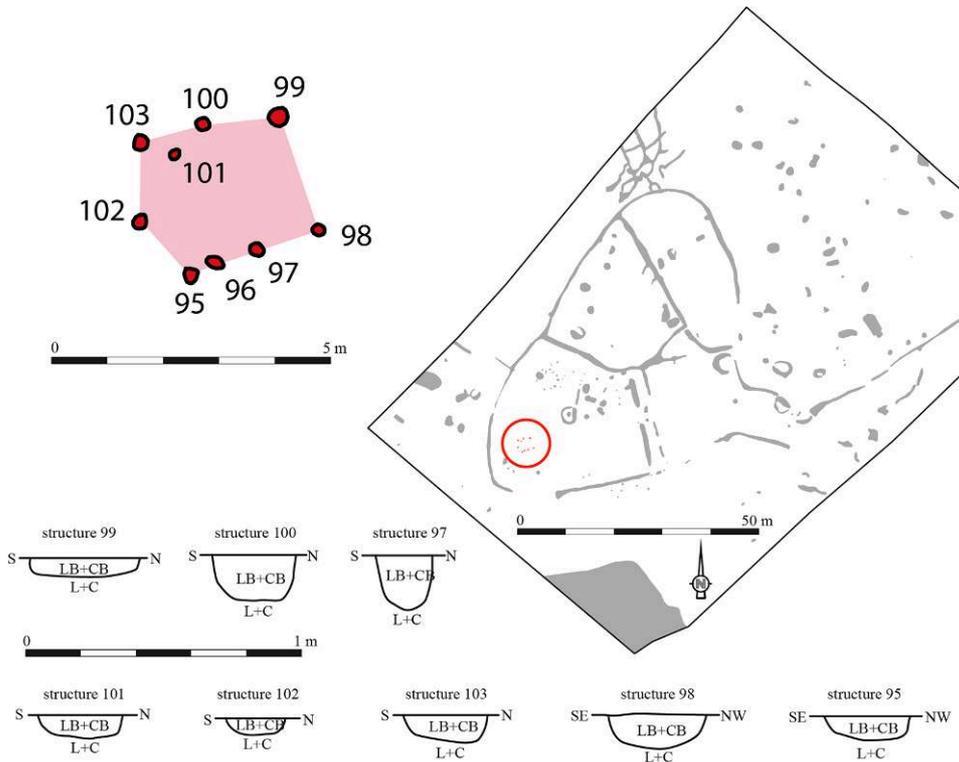
- 11 Une grande fosse occupe une partie de la maison (st. 124) ; elle occupe même l'emplacement d'un des poteaux de la couronne interne. Au niveau du décapage, elle est de forme subcirculaire de 1,5 m de diamètre. Son profil se prolonge presque verticalement sur un mètre de profondeur, après quoi elle s'évase pour atteindre 2,7 m de diamètre, mais sous une forme annulaire avec un délaissé au centre de la fosse, sur 0,6 m de hauteur. Le remplissage présente une alternance de plusieurs couches, très pierreuses ou plus limoneuses, toutes bien anthropisées (pierres brûlées, charbons). Sans être particulièrement abondant dans une fosse d'un tel volume (environ 3 m<sup>3</sup>), le mobilier permet sans conteste une attribution à La Tène ancienne comme le reste de l'enclos. Cette fosse a été interprétée comme une cave, du fait de sa morphologie autant que de sa proximité avec le bâtiment.

## Le bâtiment 2

- 12 Établi à partir de sept poteaux porteurs et orienté est-ouest, il possède trois poteaux alignés sur 2,7 m sur son côté nord (fig. 5). Sur le côté sud, trois poteaux forment une ligne de même longueur. Ces deux alignements sont légèrement divergents avec une forme un peu trapézoïdale, élargie vers l'ouest. Un unique poteau à l'ouest (st. 102) crée une extrémité légèrement en abside. Cette petite construction de 7,5 m<sup>2</sup> est interprétée comme un possible grenier. La profondeur des creusements est très modeste, de l'ordre de 0,05 m sous le niveau de décapage (secteur très érodé). Les poteaux 97 et 100 se distinguent par une profondeur plus conséquente (0,15 m) et par un remplissage riche

en charbons de bois et en carporestes. Un peu de céramique est présent dans le poteau 97, mais la datation de ce bâtiment repose surtout sur une datation radiocarbone réalisée sur une graine de céréales brûlée de la st. 100 (Beta 452980 : 2260 +/- 30 BP, 395-210 cal BC), à la transition entre La Tène ancienne et moyenne.

Figure 5 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 5: Évrecy "La Croix Boucher".



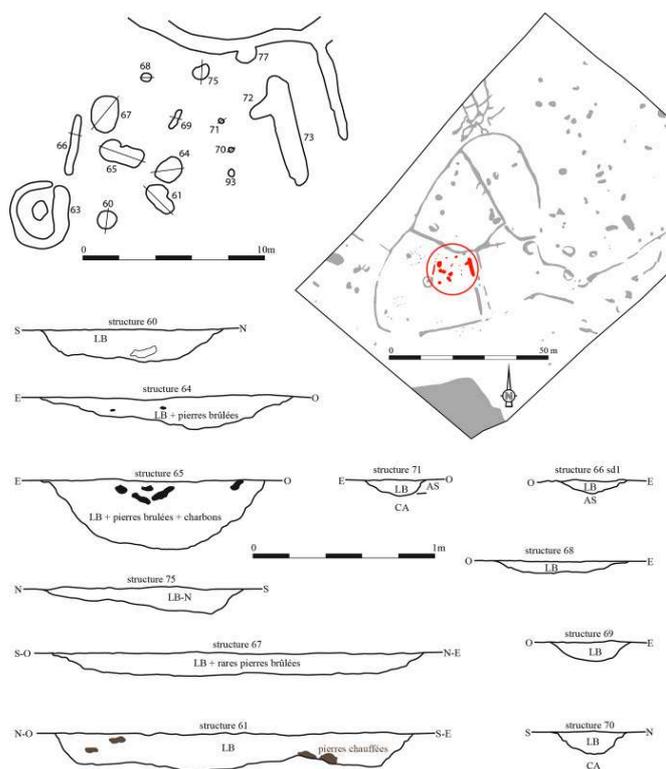
Plan et coupes du bâtiment 2.  
Plan and sections of building 2.

DAO : D. Giazzon.

## Les fosses

- 13 Cinq fosses oblongues se concentrent dans ce compartiment 1, entre le bâtiment « domestique » et l'espace identifié comme un accès (fig. 6). Ces cinq structures présentent un module comparable : une forme oblongue de 1 à 2 m de longueur pour 1 à 1,5 m de largeur, un profil en cuvette peu marqué sous le niveau de décapage (-0,2 m en moyenne) et un remplissage identique constitué de limon brun mêlé de pierres brûlées, généralement des calcaires et quelques grès. Le mobilier y est plus ou moins présent, qu'il s'agisse de tessons céramiques ou de restes fauniques. Les faibles volumes extraits orientent davantage l'interprétation comme des fosses ponctuelles d'extraction, devenues ensuite poubelles, mais sans *a priori* pour d'autres hypothèses.

Figure 6 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 6: Évrecy "La Croix Boucher".



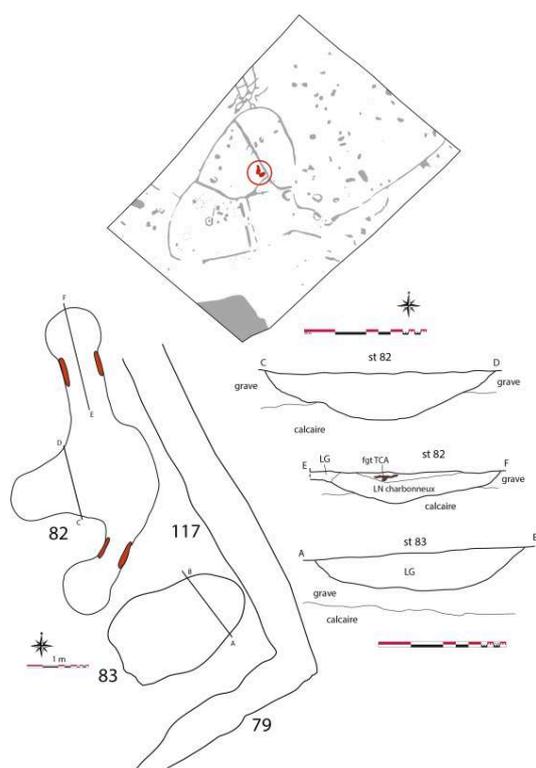
Plan et coupes des fosses du compartiment 1.  
Plan and sections of the pits in compartment 1.

DAO : D. Giazzon.

### 3. Le compartiment 2

- 14 Ce compartiment central dans l'enclos, d'environ 550 m<sup>2</sup>, ne livre que deux grandes structures de combustion au sud-est (fig. 7). Sa limite orientale est constituée par le fossé 79 (fig. 8), curviligne en prolongement du fossé 76 (fig. 8). Le creusement se poursuit vers le nord-est par le fossé 117, après un angle droit à l'angle oriental du compartiment 2. Ce fossé 117 est le plus marqué avec une largeur à l'ouverture de l'ordre de 1,1 à 1,3 m et une profondeur de 0,45 à 0,6 m sous le niveau de décapage. Son remplissage de limon brun s'accompagne de petits cailloux, mais on ne note pas de niveaux constants de pierres (brûlées). Le mobilier céramique est assez abondant, concentré en deux points, pauvre ailleurs ; la faune est presque inexistante.

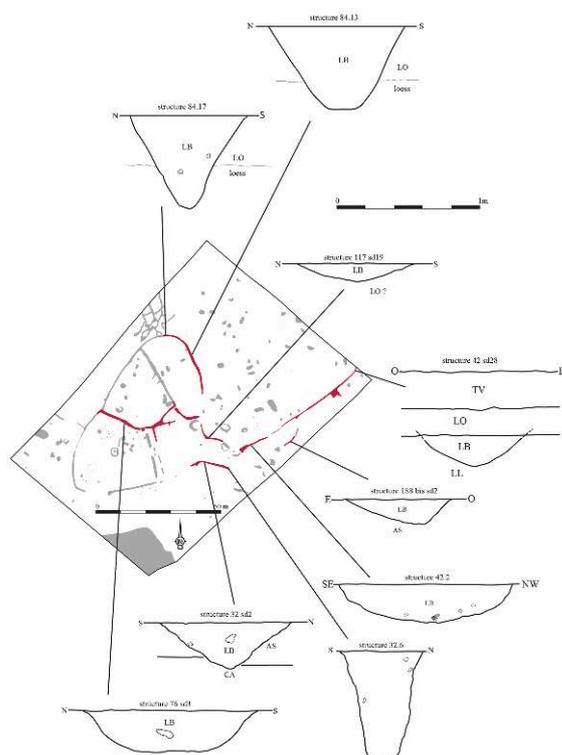
Figure 7 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
 Figure 7 : Évrecy "La Croix Boucher".



Plan et coupe des fours du compartiment 2.  
 Plan and section of the ovens in compartment 2.

DAO : D. Giazzon.

Figure 8 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 8: Évrecy "La Croix Boucher".



Coupes des fossés orientaux.  
Cross sections of the eastern ditches.

DAO : D. Giazon.

- 15 Les structures de combustion 82 et 83 sont des fours complexes associés, car accolés l'un à l'autre dans l'angle oriental du compartiment 2 de l'enclos (fig. 7).
- 16 Le four 82 possède une structure trilobée de 5,2 m de longueur totale pour 2,3 m de largeur. Une fosse centrale présente un remplissage charbonneux et c'est à partir d'elle que se développent des excroissances rubéfiées en couloirs. De part et d'autre de cette fosse, deux excroissances en forme d'ampoule s'ouvrent, l'une vers le sud et l'autre vers le nord. Les couloirs qui font la jonction entre la fosse-cendrier et les limites circulaires des fours (chambre de chauffe) présentent des parois rubéfiées qui les identifient à des alandiers concentrant l'essentiel de la chaleur produite dans les fours.
- 17 La seconde structure de combustion st. 83 est une grande fosse ovale de 2,3 m de longueur sur 1,3 de largeur. Son extrémité orientale présente les restes très dégradés d'une sole dont la forme d'origine est indéterminable. Il semble toutefois qu'il s'agissait à l'origine d'un type de four différent du four st. 82, avec une sole et des parois rubéfiées.

#### 4. Le compartiment 3

- 18 Au nord de l'enclos, il se présente comme un espace tout en longueur (35 m × 18 m) avec une limite interne rectiligne et un côté externe curviligne (fossé 84, fig. 2 et 8). L'aire interne du compartiment est quasi vide à l'exception d'un petit four (st. 80) probablement de La Tène ancienne et d'un chablis non daté.

- 19 Le four 80 adopte un plan en « huit » de 1,2 m de longueur totale sur 0,6 m de largeur. Il est très érodé, sans aucune profondeur préservée (fig. 7). Son lobe sud montre des restes érodés d'une sole subcirculaire tandis que le nord correspond à une petite fosse au remplissage de limon brun charbonneux. L'attribution de ce four qualifié de domestique (four « à pain » ?) à La Tène ancienne repose sur une position cohérente à l'intérieur de l'enclos et sur quelques tessons dont les pâtes et l'aspect sont compatibles avec celles du reste de l'enclos.

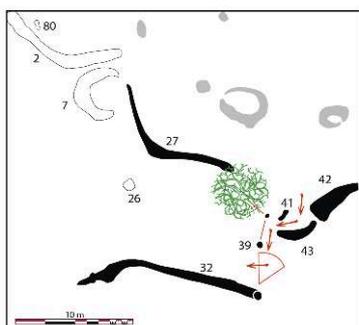
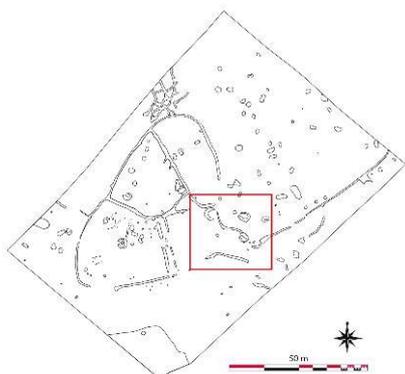
## 5. Le compartiment 4

- 20 Situé au sud-est, celui-ci possède une forme en entonnoir, évasé dans la partie interne de l'enclos et il se prolonge par un espace interprété comme un accès rectiligne de 15 m de longueur et 9 m de largeur (fig. 8).
- 21 Le fossé 32, partiellement curviligne, s'infléchit vers le sud à son extrémité occidentale (fig. 8). Le tracé est ensuite interrompu suite à l'érosion identifiée sur cette partie du site, mais il se poursuit vraisemblablement sous forme très lacunaire jusqu'à l'interruption du fossé 1 et l'espace identifié comme un possible accès aménagé. Dans sa partie la plus orientale, le fossé 32 s'élargit et s'approfondit, car il passe de 0,6 m de largeur à l'ouverture à 1 m, pour une profondeur de 0,2 m avec des parois très évasées, à un profil en V sur une profondeur de 0,4 m. Son extrémité particulière correspond à un creusement très profond dans le dernier mètre (1,6 m sous le niveau de décapage, fig. 8, sd. 32-6). Il pourrait s'agir d'une structure de drainage des eaux pluviales circulant dans les fossés de l'enclos permettant d'offrir une modeste réserve d'eau (500 à 1 000 l si elle ne s'infiltré pas trop rapidement), pour une modeste autonomie de la communauté. Il peut également s'agir de la structure de fondation d'un mégaxyle, signalétique de l'entrée de l'enclos ou constitutif d'un système d'entrée aménagée.
- 22 Aucune structure anthropique n'a été relevée sur l'aire interne de ce compartiment.
- 23 Un petit compartiment 4bis est proposé à la jonction des compartiments 2, 3 et 4, délimité par trois fossés. Il pourrait être interprété comme un système de chicane d'entrée (?).

## 6. Les accès

- 24 L'accès le plus pertinent correspond à un couloir limité entre deux fossés au sud-est entre les compartiments 1 et 4. Il mesure 20 m de longueur pour 3 m de largeur avec deux structures, lenticulaires à l'intérieur, en vis-à-vis de l'interruption entre les fossés 4 et 73, permettant éventuellement d'envisager un aménagement de l'accès vers le compartiment 1, au niveau du groupe de fosses et en direction du bâtiment « domestique ».
- 25 Le second accès est totalement différent du premier, car très large, à l'extrémité orientale du compartiment 4 : il mesure 15 m de longueur et 9 m de largeur (fig. 2). Cette interprétation comme un accès large résulte d'une structuration régulière dans un possible système de fermeture en chicane (fig. 9).

Figure 9 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
 Figure 9: Évrecy "La Croix Boucher".



Détail de l'entrée orientale et de sa possible chicane.  
 Detail of the eastern entrance and its possible chicane.

DAO : E. Ghesquière.

## 7. Le parcellaire associé

- 26 Deux fossés prolongent les creusements délimitant l'enclos, l'un vers l'ouest et l'autre vers le nord-est. Il n'est pas impossible qu'un fossé ait également existé en direction du sud, mais l'érosion l'aura probablement fait disparaître. En revanche, cette dernière n'a pas agi au nord et aucun fossé de parcellaire n'y est présent (fig. 8).
- 27 Le fossé dirigé vers l'ouest se greffe sur le fossé d'enclos, sensiblement au niveau du bâtiment « domestique ». Il ne mesure que 0,6 m à l'ouverture, avec un profil en cuvette qui ne dépasse pas 0,1 m de profondeur sous le niveau de décapage. Le fossé dirigé vers le nord-est a été mis en évidence sur une distance beaucoup plus grande, de l'ordre de 55 m. Légèrement curviligne, il débute vers ce qui pourrait être une entrée aménagée au niveau du deuxième accès proposé, puis il se prolonge hors emprise. Son profil est régulier sur toute la longueur, avec une largeur à l'ouverture de 0,6 à 0,8 m, une profondeur de 0,2 à 0,3 m sous le niveau de décapage. Une seule concentration de mobilier céramique s'observe à son extrémité sud-ouest soit à proximité de l'accès potentiel.

## 8. Les structures externes

- 28 Deux groupes de trois trous de poteau sont présents à l'extérieur de l'enclos, mais directement contre son fossé (fig. 2). Le premier dessine un triangle de 2 m de côté environ et le second reprend un même plan plus grand, de l'ordre de 5,5 m de côté. Ces deux figures triangulaires sont proches l'une de l'autre, mais il est impossible de déterminer s'il s'agit de deux ensembles indépendants ou d'un dispositif complexe en zig-zag. Aucun élément de datation n'a été découvert dans les creusements de poteaux. Toutefois, la proximité et l'alignement sur le fossé d'enclos st. 1 justifient un rattachement probable à la même période d'occupation.
- 29 Un grand four a été aussi découvert hors de l'enclos lors du diagnostic archéologique conduit par Ivan Jahier (fig. 2). Orienté nord-ouest/sud-est, il mesure 5,5 m de longueur totale et 2 m de largeur maximale. Il est constitué d'une grande fosse sub-rectangulaire, de 4 × 2 m, qui pourrait être bordée de trous de poteau. Une sole carrée de 1,3 m de côté se greffe sur le côté sud-est de la fosse. La structure est très faiblement creusée sous le niveau de décapage (de l'ordre de 0,05 à 0,1 m), ce qui gêne la lecture de la grande fosse (en particulier l'existence de trous de poteau à sa périphérie) et des parois du four qui ne sont conservées que sur quelques centimètres. La découverte lors du diagnostic de tessons modelés dont une petite anse de tasse semble en décalage avec la culture matérielle de l'occupation principale de La Tène ancienne du site ; elle pourrait s'apparenter à des contextes de l'âge du Bronze final tel celui de Malleville-sur-le-Bec (Mare *et al.*, 2018 ; Ghesquière *et al.*, 2021), mais on ne peut exclure une datation plus récente en l'absence de corpus plus étoffé.

## 9. Le mobilier

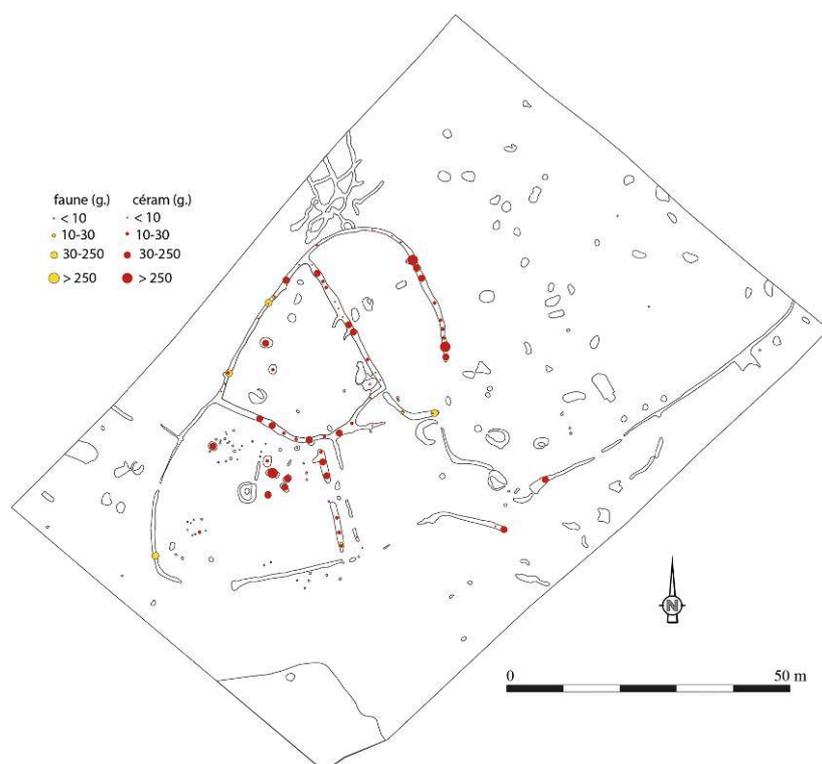
### La céramique

- 30 Le corpus découvert dans les structures attribuées à l'enclos protohistorique est particulièrement indigent avec 351 tessons pour un poids de 4 973 g.
- 31 Les tessons issus des fossés ou des fosses attribuées au système d'enclos ont toutefois permis de reconstituer une seule forme que l'on peut considérer comme complète et les éléments de 18 individus qui ont pu faire l'objet d'une représentation graphique.
- 32 L'absence de recoupement des fossés au sein de l'enclos et son apparente construction en un unique épisode de fondation permettent de proposer une étude globale de l'ensemble du mobilier sans discrimination par structure ; par ailleurs, aucune forme ou élément de forme/décor ne vient perturber l'assemblage par des caractéristiques spécifiques.

### Répartition

- 33 La répartition du mobilier céramique au sein de l'enclos présente cinq concentrations dans les fossés nord-est (fig. 10), une présence continue dans les fossés internes et des agrégats concentrés dans les fosses centrales et la « cave » à l'intérieur du bâtiment.

Figure 10 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
 Figure 10: Évrecy "La Croix Boucher".



Répartition de la faune et du mobilier céramique.  
*Distribution of fauna and pottery.*

DAO : D. Giazzon.

- 34 La répartition de la faune offre des bonnes correspondances avec celle du mobilier céramique (concentrations autour du bâtiment « domestique » et dans les fossés nord).

### Les pâtes céramiques et les techniques de montage

- 35 Il s'agit d'une céramique modelée, bien à moyennement cuite. Les pâtes employées sont généralement fines et 25 % seulement comportent des inclusions visibles à l'œil nu. Les argiles proviennent de deux gisements distincts : un domaine sédimentaire récent pour lequel se reconnaissent les inclusions calcaireuses, siliceuses, coquillères fraîches et fossiles et un secteur de roches anciennes parmi lesquelles s'identifient les grès, les quartz, les feldspaths et les micas. Ces derniers éléments peuvent toutefois se trouver dans les sédiments alluvionnaires des cours d'eau traversant des terrains anciens en amont du site, ce qui est le cas pour les plus proches de la Guigne et l'Odon qui naissent dans les Collines normandes.

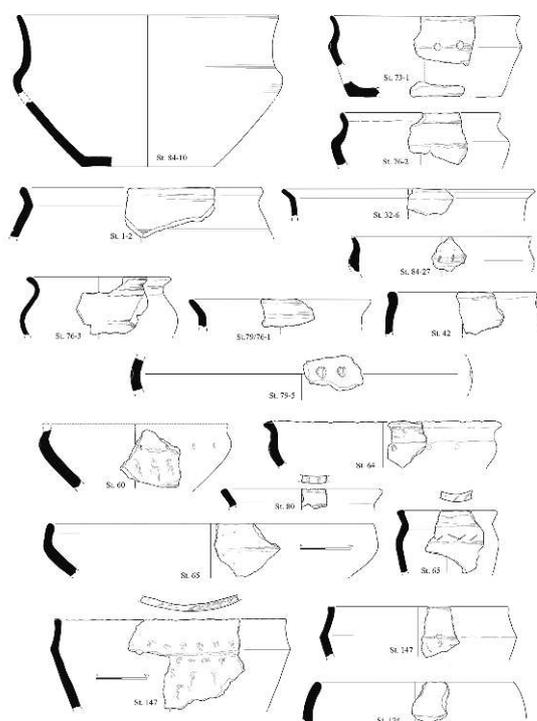
### Définition du corpus

- 36 Les profils segmentés dominant avec des carènes hautes et des cols assez courts. D'autres exemplaires sinueux sont également présents, mais moins fréquents. On note également la présence de deux formes basses à l'ouverture légèrement rentrante.

- 37 Les récipients de cuisson ou de présentation s'imposent largement dans le corpus, alors même que les formes associées au stockage se limitent aux fragments d'une seule grande forme.
- 38 Une carène interne, plus ou moins adoucie, est présente sur les exemplaires segmentés les mieux finis avec une surface noire satinée très bien lissée.
- 39 Les décors digités espacés peu marqués, au niveau des carènes, dominant et ils sont visibles sur pratiquement un vase sur deux. Le second type de décor correspond aux impressions digitées sur le tiers supérieur des vases (fig. 11, st. 73-1, st. 79-2), aux coups d'ongles (fig. 11, st. 60 ou 64) ou de baguette sur les bords. Enfin, un petit vase présente un décor de croisillons sur sa partie haute (fig. 11, st. 65).

Figure 11 : Évrecy « La Croix Boucher ».

Figure 11: Évrecy "La Croix Boucher".



Mobilier céramique de l'enclos.

Pottery from the enclosure.

DAO : E. Ghesquière.

### Comparaison et attribution typochronologique

- 40 Même si l'ensemble reste restreint, il présente suffisamment de caractères typologiques classiques à l'échelle régionale pour proposer un calage chronologique précis. Les formes découvertes à Évrecy sont en effet très proches des lots datés de la deuxième moitié de La Tène ancienne découverts à Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999), Condé-sur-Ifs (Dron *et al.*, 2011) et Fierville-les-Parcs (Jahier *et al.*, 2002) dans le Calvados. Ces sites, comme une partie de ceux mis au jour sur Ifs « Object'Ifs Sud » (Le Goff, 2002), ont permis l'observation de formes hautes présentant des décors digités ou exécutés au bâtonnet sur la lèvre et sur les épaulements et de formes basses

ouvertes à col très individualisé. Le site de Condé-sur-Ifs, le mieux daté actuellement grâce à la présence de mobilier métallique associé à la céramique (fibule dérivée du type de Münsingen), est attribué à la fin de La Tène ancienne (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

- 41 Sur le plan extrarégional, la localisation du gisement sur les marges du Massif armoricain conduit à rechercher les comparaisons dans le domaine armoricain avant d'étendre l'analyse au nord de la France. Pour la Bretagne, la ferme du Boissanne à Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor (Menez, 1996) fournit la série la plus intéressante. En effet, l'occupation quasiment continue du site depuis le début de l'âge du Fer jusqu'à la conquête permet quelques points de rapprochement. Les vases hauts et quelques formes basses à col individualisé des phases I et II du Boissanne, datées des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C., sont en effet comparables aux vases d'Évrecy. Pour le nord de la France, les lots de comparaison ne manquent pas. Pour mémoire, on peut citer les sites de La Tène ancienne de Bailleul-Sire-Berthoult et d'Avion « La République » dans le Nord-Pas-de-Calais où l'on retrouve certains des éléments d'Évrecy, en particulier les traces digitées ou les décors au bâtonnet (Hurtrelle *et al.*, 1990). Ces mêmes décors se retrouvent sur les vases de la sixième phase du « Fond Pernand » à Compiègne dans l'Oise, datés des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Malrain *et al.*, 1996), associés à des formes moyennes ouvertes proches des vases de la structure st. 84. Des rapprochements sont à faire avec le site de Saint-Aubin-Routot en Seine-Maritime (Blancquaert et Desfossés, 1996) où l'on retrouve les mêmes formes « fines ». Ce dernier gisement est daté de La Tène B/C (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).
- 42 L'ensemble de ces comparaisons, si elles ne reposent parfois que sur un ou deux éléments, tend vers une datation autour des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. à la fin de La Tène ancienne. L'absence de cannelures labiales sur les vases d'Évrecy n'est soit pas significative sur cet effectif réduit, soit plus tardive que dans les ensembles bretons (Cherel *et al.*, 2018, p. 347-349).

## Industrie lithique

- 43 Quelques rares silex taillés sont présents dans les structures protohistoriques, mais il s'agit vraisemblablement de pièces appartenant à des horizons antérieurs. La présence d'une fosse du Néolithique moyen et la datation de deux chablis à cette même période semble conforter également cette idée.

## Le matériel de mouture

- 44 Il se réduit à trois exemplaires potentiels issus des structures fossoyées de l'enclos. Deux objets inidentifiables en granit sont partiellement désagrégés suite à une exposition au feu. Le troisième (st. 84) est une molette ovale fragmentée d'une vingtaine de centimètres de longueur pour 4 cm d'épaisseur.

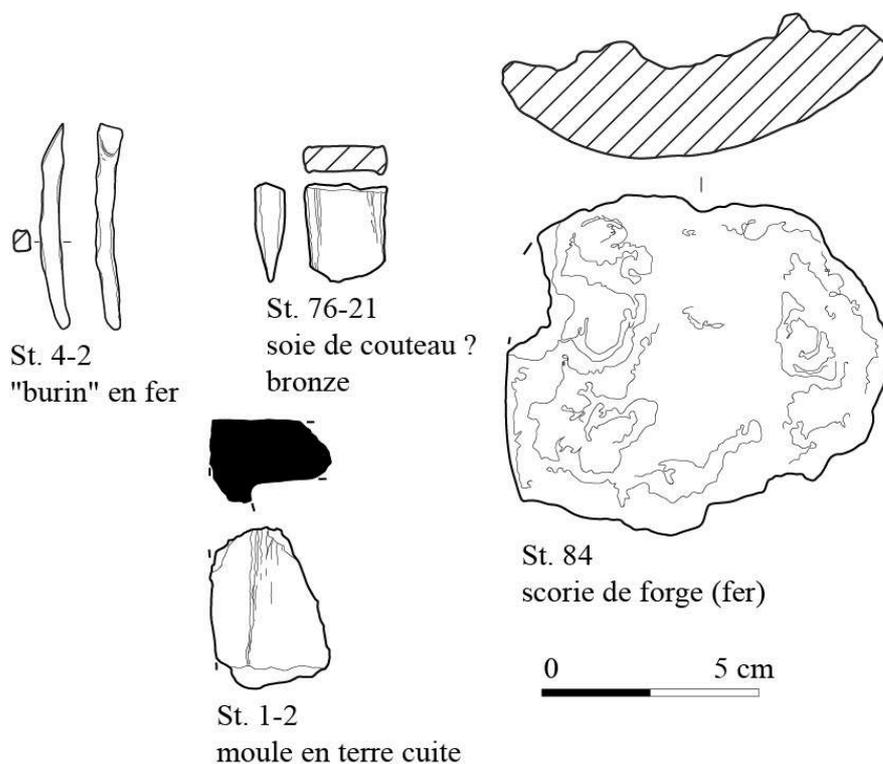
## Le métal

- 45 Quatre objets ferreux proviennent des remplissages des fossés de l'enclos. Trois scories ferriques sont issues des fossés internes de l'enclos (fig. 12, st. 84). Leurs formes semi-sphériques et leur aspect lacunaire sont caractéristiques des scories de forge pratiquée sur place lors de la réfection d'outils ou de leur manufacture à partir de lingots épurés.

Le seul outil entier est une petite tige carrée en fer dont une extrémité a été aplatie et affûtée ; il ressemble à un petit burin / ciselet à soie (fig. 12, st. 4-2).

- 46 Le dernier outil fragmentaire en bronze pourrait correspondre à une soie large à légers rebords de couteau ? (fig. 12, st. 1-2).
- 47 Enfin, un fragment de terre cuite surcuite pourrait provenir d'un moule. Très incomplet, il présente un côté rectiligne qui ne permet pas de préjuger de la forme de l'objet moulé. (fig. 12, st. 1-2).

Figure 12 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 12: Évrecy "La Croix Boucher".



1 à 3 : mobilier métallique de l'enclos ; 4 : fragment de moule en terre cuite.  
1 to 3: metal objects from the enclosure; 4: fragment of a terracotta mold.

DAO : E. Ghesquière.

## 10. Économie et consommation

### La faune

- 48 Dans un état médiocre de conservation, la faune n'a pas fait l'objet d'une étude par un archéozoologue. Les fragments osseux se concentrent en trente-huit points pour un poids total de 1 170 g.
- 49 Les quatre grandes espèces de mammifères domestiques sont présentes : bovidés, ovicapridés, suidés et équidés. Du fait de l'état de conservation des ossements, les restes de grands mammifères sont sur-représentés, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une réalité ou d'un effet lié à la conservation différentielle. Faute d'échantillon

représentatif, il est impossible de déterminer la part de chacune des espèces inventoriées.

## Les carporestes (M.-F. Dietsch)

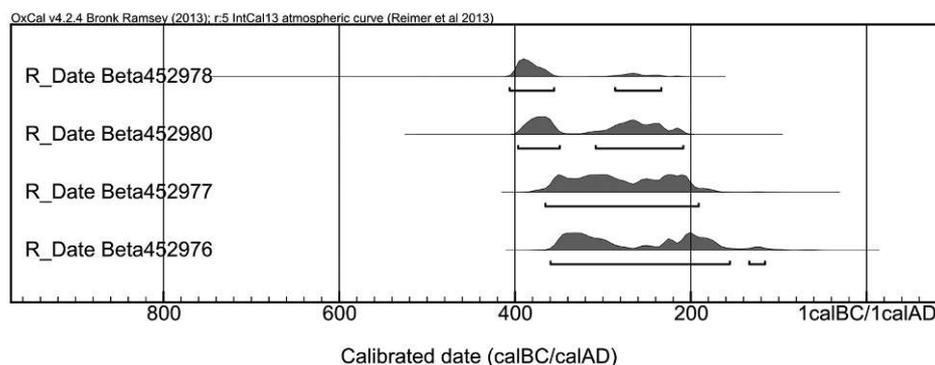
50 443 carporestes proviennent de deux contextes seulement : st. 97 et st. 100 du grenier à sept poteaux (fig. 5). Il existe un net déséquilibre entre les échantillons issus des deux structures, le trou de poteau st.100 fournissant près de 89 % du corpus. La carbonisation est le seul mode de fossilisation des carporestes. Les graines de céréales forment l'essentiel des deux assemblages, à hauteur de 70 % dans la st. 97, et de 89 % dans la st. 100. Il s'agit principalement de grains d'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), mais deux autres céréales vêtues sont attestées, l'amidonnier (*Triticum dicocum*) et l'engrain (*Triticum monococum*). Le premier de ces blés est représenté par quelques grains issus de décorticage (furcas et bases de glumes) ; le second l'est uniquement sous cette deuxième forme (bases de glumes). L'ensemble des restes attribués à ces deux blés vêtus représentent 18 % de l'assemblage en st. 97 et 1,4 % en st. 100. On notera l'absence de restes de céréales à grains nus (blé ou orge). Faute de bases de lemme, seuls éléments permettant de discriminer les avoines sauvages des variétés cultivées, le statut de cette dernière ne peut être précisé. Le genre *Avena* est représenté dans les deux structures, mais ses restes (grains, fragments de barbe et de lemme) sont nettement plus nombreux en st. 100 qu'en st. 97.

## 11. Les datations par radiocarbone

51 Quatre datations par radiocarbone ont été réalisées, une sur graine carbonisée et trois sur ossements de faune. Les résultats convergents se placent dans une large fourchette chronologique comprise entre 400 et 120 av. n. è. (fig. 13) :

- Béta 452980 – St. 100 (bâtiment 2/grenier) : 2260 +/- 30 BP, soit 395-210 cal BC (graine carbonisée).
- Béta 452978 – St. 76-6 (fossé d'enclos) : 2300 +/- 30 BP, soit 400-360 cal BC (os bovin).
- Béta 452976 – St. 32-4 (fossé d'enclos) : 2170 +/- 30 BP, soit 355-120 cal BC (os bovin).
- Béta 452977 – St. 60 (fosse) : 2200 +/- 30 BP, soit 370-180 cal BC (os bovin).

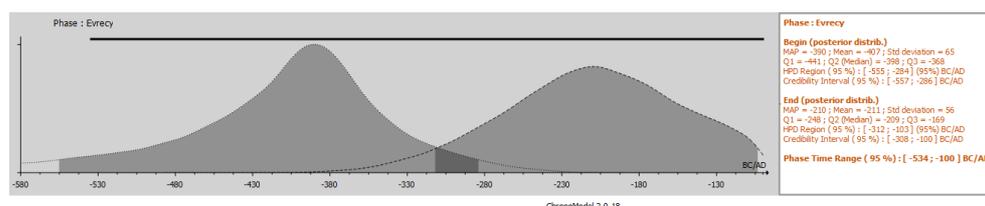
Figure 13 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 13: Évrecy "La Croix Boucher".



Courbes de calibration des datations par radiocarbone (laboratoire Beta analytic).  
Radiocarbon dating calibration curves (laboratory Beta analytic).

- 52 En partant de l'hypothèse qu'une seule phase d'occupation est représentée sur le site, ces dates ont fait l'objet d'une modélisation bayésienne *via* le logiciel ChronoModel qui permet de réduire les bornes de cette fourchette entre 390 et 210 BCE (en prenant comme bornes les MAP de la modélisation, fig. 14). Cette proposition de chronologie absolue confirme les attributions chrono-typologiques à partir du mobilier, à la fin de La Tène ancienne.

Figure 14 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 14: Évrecy "La Croix Boucher".



Modélisation bayésienne des datations.

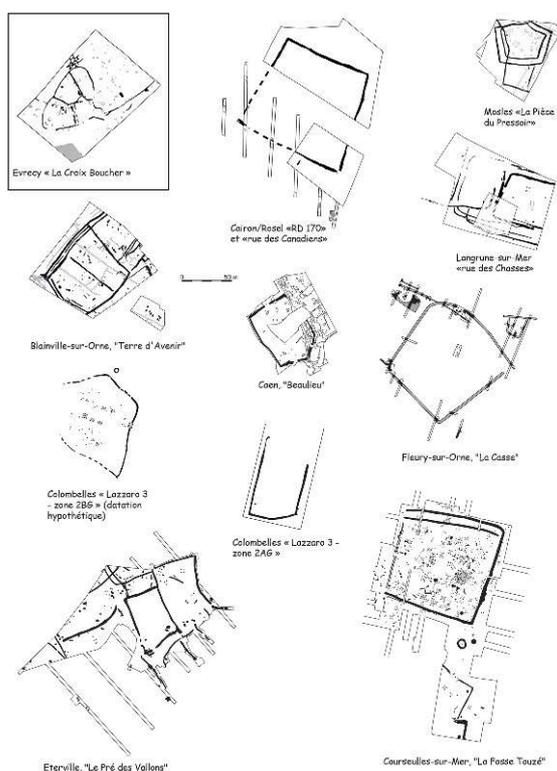
*Bayesian modeling of dating.*

ChronoModel, C. Marcigny.

## 12. Synthèse de l'occupation de La Tène ancienne

- 53 Le site d'Évrecy se présente comme une occupation enclose d'une forme générale ellipsoïde ou en cœur. Les fossés curvilignes externes qui le ceinturent comme les internes qui le subdivisent apparaissent tout à fait homogènes, sans aucun recoupement et tout plaide pour une réalisation en une seule phase ; rien n'indique qu'ils aient pu être creusés en plusieurs fois. La particularité du site tient à la forme originale du tracé avec des fossés (ou plutôt les portions de fossé) curvilignes alors que d'ordinaire, pour cette période, les plans rencontrés sont subrectangulaires. Ce type de tracé n'est pas habituel dans la région, mais certaines ressemblances existent avec d'autres enclos de la région comme celui de Colombelles « Lazzaro 3 » (fig. 15) (Nicolas, à paraître).

Figure 15 : Évrecy « La Croix Boucher ».  
Figure 15: Évrecy "La Croix Boucher".



Plan de quelques enclos de la périphérie caennaise attribués à La Tène ancienne.  
Plan of enclosures on the outskirts of Caen dating to the early La Tène.

DAO : E. Ghesquière, d'après Lepaumier, 2011.

- 54 La surface de l'enclos, malgré sa forme particulière, est comparable à celles des enclos de taille moyenne de la région (Caen « Beaulieu », Lepaumier et Marcigny, 2003 ; Blainville-sur-Orne « Terres d'Avenir », Lepaumier, 2011). Ces derniers sont très différents des grands enclos comme celui de Courseulles-sur-Mer « La Fosse Touzé » ou de Fleury-sur-Orne « La Casse » (Flotté, 2013), mais aussi des grands complexes « collectifs » ou « extensifs » identifiés à Éterville « Le Pré du Vallon » (Giazzon, 2009) ou Cagny « Projet Décathlon » (Giraud, 2009). La différence majeure entre tous ces enclos et celui d'Évrecy tient surtout au fait que leur surface interne est indivise ou parfois coupée en deux, mais jamais avec un compartimentage comme à Évrecy où cette subdivision interne permet de proposer des secteurs d'occupation aux fonctions distinctes (domestique, artisanale...) non différenciées dans les autres enclos régionaux. Les grands complexes extensifs d'Éterville ou Cagny présentent des subdivisions, mais celles-ci restent de grandes surfaces. L'enclos d'Évrecy ne montre apparemment aucun remaniement de son architecture fossoyée interne ou externe, car la fouille des intersections n'a pas permis d'établir de succession entre les fossés externes et ceux de refend, ni de reprise des tracés. Toutes les caractéristiques de creusement, l'absence de phases distinctes de réalisation, le remplissage des fossés et mobilier déposé, concourent à soutenir l'hypothèse d'un épisode unique de construction/utilisation de l'enclos avec vraisemblablement une occupation assez courte dans le temps (une génération, voire deux ?).
- 55 Les deux fossés interprétés comme des limites parcellaires qui partent de l'enclos pour se prolonger vers l'ouest et le nord témoignent d'une structuration assez originale

également. Au niveau régional, les exemples d'enclos précités offrent peu d'éléments de comparaison ; toutefois, les réseaux parcellaires étant souvent négligés au profit du décapage de la surface de l'enclos uniquement. Seuls les grands complexes (Éterville, Cagny) présentent des ouvertures un peu plus larges, mais difficilement compréhensibles du fait d'une grande complexité des plans. À Évrecy, les deux seuls fossés de parcellaires identifiés, très incomplets et qui se prolongent hors emprise, ne semblent pas délimiter plusieurs parcelles à vocations distinctes (culture, pâture), mais ils pourraient circonscrire un unique espace au nord de l'enclos. Une telle disposition pourrait rappeler le site plus ancien de Saint-Vigor-d'Ymonville « La Mare des Mares » (Clément-Sauleau *et al.*, 2002), voire également celui du promontoire d'Agneaux datés de La Tène ancienne (Ghesquière *et al.*, 2000 ; Marcigny *et al.*, 2004) où le développement d'une grande parcelle associée à une entrée en entonnoir, a été associé à titre d'hypothèse à la gestion du bétail (*ranch boundaries*).

- 56 L'enclos d'Évrecy pourrait alors répondre à un usage différent de celui des autres sites contemporains de la plaine de Caen (établissements agricoles tournés vers la culture de céréales ?), avec une exploitation différente du terroir. À ce jour, une dévolution liée plus particulièrement à la gestion du bétail est proposée à titre d'hypothèse pour justifier l'extension de son parcellaire associé en une seule parcelle ainsi que la surprenante terminaison en entonnoir de son extrémité orientale.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BESNARD-VAUTERIN C.-C., 2005, *Rue de l'Église, rue des Cités, Giberville (Calvados)*, rapport final d'opération, Inrap, 65 p.

BLANCQUAERT G. et DESFOSSÉS Y., 1996, « Premier bilan des découvertes issues des fouilles de sauvetage sur le tracé A 29 (Le Havre – Saint-Saëns, Haute-Normandie), La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1994) », *Revue archéologique de Picardie*, n°s 3-4, p. 11-22.

CHEREL A. F., LIERVILLE O., MENEZ Y., VILLARD-LE TIEC A. et JEAN S., 2018, « Les céramiques gauloises en Bretagne. Évolution des formes et des décors entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. n. è. », dans MENEZ Y. (éd.), *Céramiques gauloises d'Armorique : les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 253-356.

CLÉMENT-SAULEAU S., GHESQUIÈRE E. et MARCIGNY C., 2002, « Du V<sup>e</sup> millénaire au début de l'Antiquité, les occupations de Saint-Vigor-d'Ymonville (76) », *Haute-Normandie archéologique*, numéro spécial, Rouen, Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie (CRAHN), p. 12-17.

DRON J.-L., BAUDRY A., CLÉMENT-SAULEAU S., GACHE D., MARCIGNY C. et ZAOUR N., 2011, « La Bruyère du Hamel à Condé-sur-Ifs : un site de La Tène ancienne dans la Plaine de Caen », dans BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S. et VILLARD-LE-SEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Caen, 2009)*, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 159-166.

- FLOTTE D., 2013, *Fleury-sur-Orne, Calvados « Les Hauts de l'Orne »*, rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, 266 p.
- GHSQUIÈRE E., GIAZZON D. et MARCIGNY C., 2000, « Agneaux “Bellevue” une nécropole du premier âge du Fer », *5 000 ans d'histoire aux portes de Saint-Lô (26 octobre-31 décembre 2000)*, catalogue d'exposition, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, p. 38-41.
- GHSQUIÈRE E., GIRAUD P. et MARCIGNY C., 2021, « Typochronologie de la céramique en Normandie (entre 2300 et 800 av. n. è. : 20 ans de recherche », dans MARCIGNY C. et MORDANT C. (dir.), *Bronze 2019, 20 ans de recherches, Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB, Bayeux (19-22 juin 2019)*, Supplément n° 7 au *Bulletin de l'APRAB*, p. 231-244.
- GIAZZON D., 2009 (dir.), *Éterville, « les Près du Vallon » (Calvados)*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Ouest, 240 p.
- GIRAUD P., 2009, « Cagny, projet “Décathlon” », *Bilan scientifique régional 2008*, Direction régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'Archéologie, p. 33-35.
- HURTRELLE J., MONCHY E., ROGER F., ROSSIGNOL P. et VILLES A., 1990, « Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France », *Les dossiers de Gauheria*, 1, 254 p.
- JAHIER I., MÉNIEL P. et OZOUF C., 2002, « Une petite ferme de La Tène ancienne au “Pré de la Val” à Fierville-les-Parcs (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, p. 15-36.
- LE GOFF E. (dir.), 2002, *Les occupations protohistoriques et antiques de la ZAC « Object'Ifs Sud » (Calvados)*, Document final de synthèse, Inrap Grand-Ouest, SRA Caen, 4 vol., 1 227 p.
- LEPAUMIER H. et MARCIGNY C. avec la collaboration de BESNARD-VAUTERIN C.-C., 2003, *Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen (14) et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan. Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nantes (1999)*, supplément n° 10 à la *Revue archéologique de l'Ouest*, p. 43-57.
- LEPAUMIER H., 2011, *Blainville-sur-Orne, Calvados, « Terre d'Avenir »*, *Habitat enclos et nécropole de la fin du premier âge du Fer en Basse-Normandie*, rapport final d'opération, Inrap, 174 p.
- MALRAIN F., PINARD E. et GAUDEFRY S., 1996, « Contribution à la mise en place d'une chronologie du second âge du Fer dans le département de l'Oise, La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1994) », *Revue archéologique de Picardie*, n°s 3-4, p. 41-70.
- MARCIGNY C., CLÉMENT-SAULEAU S., GHSQUIÈRE E., LECLER E., MATTERNE V. GHSQUIÈRE E., MÉNAGER L. et RICHARD J.-M., 1999, « Un établissement agricole du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. à Mosles “La Pièce du Pressoir” (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 16, p. 97-130.
- MARCIGNY C., VERNEY A., GHSQUIÈRE E. et GIAZZON D., 2004, « Les occupations protohistoriques de l'éperon de la Tremblaye à Agneaux (Manche, Basse-Normandie) : présentation liminaire », Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB), *Bulletin de l'APRAB*, 1, p. 17-19.
- MARE E., GHSQUIÈRE E., LE GOFF I., MARCIGNY C. et NICOLAS T., 2018, « Malleville-sur-le-Bec, un village à l'âge du Bronze final (Eure) », dans BOULUD-GAZO S. et MÉLIN M., *Contributions à l'archéologie de l'âge du Bronze dans les espaces atlantiques et Manche-Mer du Nord*, vol. 1 : *Actes de la table ronde de Rouen (2005)*, supplément n° 3 au *Bulletin de l'APRAB*, p. 77-266.
- MENEZ Y., 1996, *Une ferme de l'Armorique gauloise, La Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (Document d'Archéologie Française, 58), 272 p.

NICOLAS C., à paraître, *Colombelles « Lazzaro 3 »*, rapport final d'opération, Inrap.

## RÉSUMÉS

La fouille a été réalisée en 2016 sur une surface de 9 416 m<sup>2</sup> et un ensemble de fossés curvilignes déterminent un enclos au plan tréflé ou cordiforme, au sein duquel des fossés de refend et des systèmes d'aménagements conduisent à un compartimentage de la surface. Deux fossés qui divergent de cet enclos et sortent des limites de l'emprise peuvent être interprétés comme des éléments de limite parcellaire de la même période. Quatre compartiments s'observent à partir du plan du site. Le premier, de 800 m<sup>2</sup>, comprend un bâtiment subcirculaire et une « cave » profondément creusée, ainsi qu'un bâtiment sur sept poteaux porteurs interprété comme un grenier. Le compartiment 2, central dans l'enclos, mesure environ 550 m<sup>2</sup> et il est presque vide à l'exception de trois fours jumeaux et d'une grande fosse. Le compartiment 3, le plus oriental, également de 550 m<sup>2</sup>, ne présente sur sa surface interne qu'un petit four. Le compartiment 4 enfin, au sud-est, de 500 m<sup>2</sup>, montre un système de fossés en entonnoir qui ouvre largement vers l'est, avec en particulier un des fossés de limitation qui se termine par un puissant creusement, vraisemblablement destiné à soutenir un mégaxyle. Un petit compartiment 4bis a été déduit de l'entrelacs de fossés à la jonction des compartiments 2, 3 et 4, sans comprendre si sa position centrale lui attribuait une fonction particulière car sa surface est vraiment réduite. En dehors du système d'enclos et des fossés parcellaires associés, les structures relevées sont rares et le mobilier, sans être très abondant, renvoie incontestablement à la fin de La Tène ancienne (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Le modèle d'enclos interpelle avec sa forme elliptique/cordiforme ; il pourrait renvoyer à un mode d'occupation agraire très spécialisé autour de la gestion du bétail.

The 9,416 m<sup>2</sup> excavation carried out in 2016 brought to light a set of curvilinear ditches of a trefoil or cordiform enclosure with a plan, with cross-cutting ditches and other features dividing up its inner space into compartments. Two ditches that diverge from the enclosure cut beyond the limits of the excavation seem to belong to a field system dating to the same period. Four compartments can be seen from the site map. The first, of 800 m<sup>2</sup>, includes a sub circular building and a deeply dug "cellar", as well as a building on seven load-bearing posts interpreted as a grain store. Compartment 2, in a central position in the enclosure, measures approximately 550 m<sup>2</sup> and is almost empty except for three twin ovens and a large pit. Compartment 3, the easternmost, also measuring 550 m<sup>2</sup>, has only a small oven. Finally, compartment 4, to the south-east, of 500 m<sup>2</sup>, harbours several funnel-shaped ditches which open towards the east, with one of the outer ditches terminating by a deep pit for a probable megaxyle. A small compartment 4bis delimited by the interlacing of ditches at the junction of compartments 2, 3 and 4, maintains a central position perhaps with a particular function even though its surface area is small. Apart from the system of enclosures and the associated field system ditches, there are few features and the finds though rare, undoubtedly date to the end of the early La Tène (4th-3rd century BC). The elliptical / cordiform shaped enclosure raises questions; it could have been used for a specialized agrarian function such as the management of livestock.

## INDEX

**Mots-clés :** enclos cordiforme, La Tène ancienne, bâtiment, grenier, cave, bétail

**Keywords :** cordiform enclosure, Early La Tène, building, attic, cellar, livestock

## AUTEURS

### **EMMANUEL GHESQUIÈRE**

Inrap Normandie et UMR 6566-CreAAH (emmanuel.ghesquiere@inrap.fr)

### **DAVID GIAZZON**

Inrap Normandie et UMR 6566-CreAAH (david.giazzon@inrap.fr)

### **CYRIL MARCIGNY**

Inrap Normandie et UMR 6566-CreAAH (cyril.marcigny@inrap.fr)